

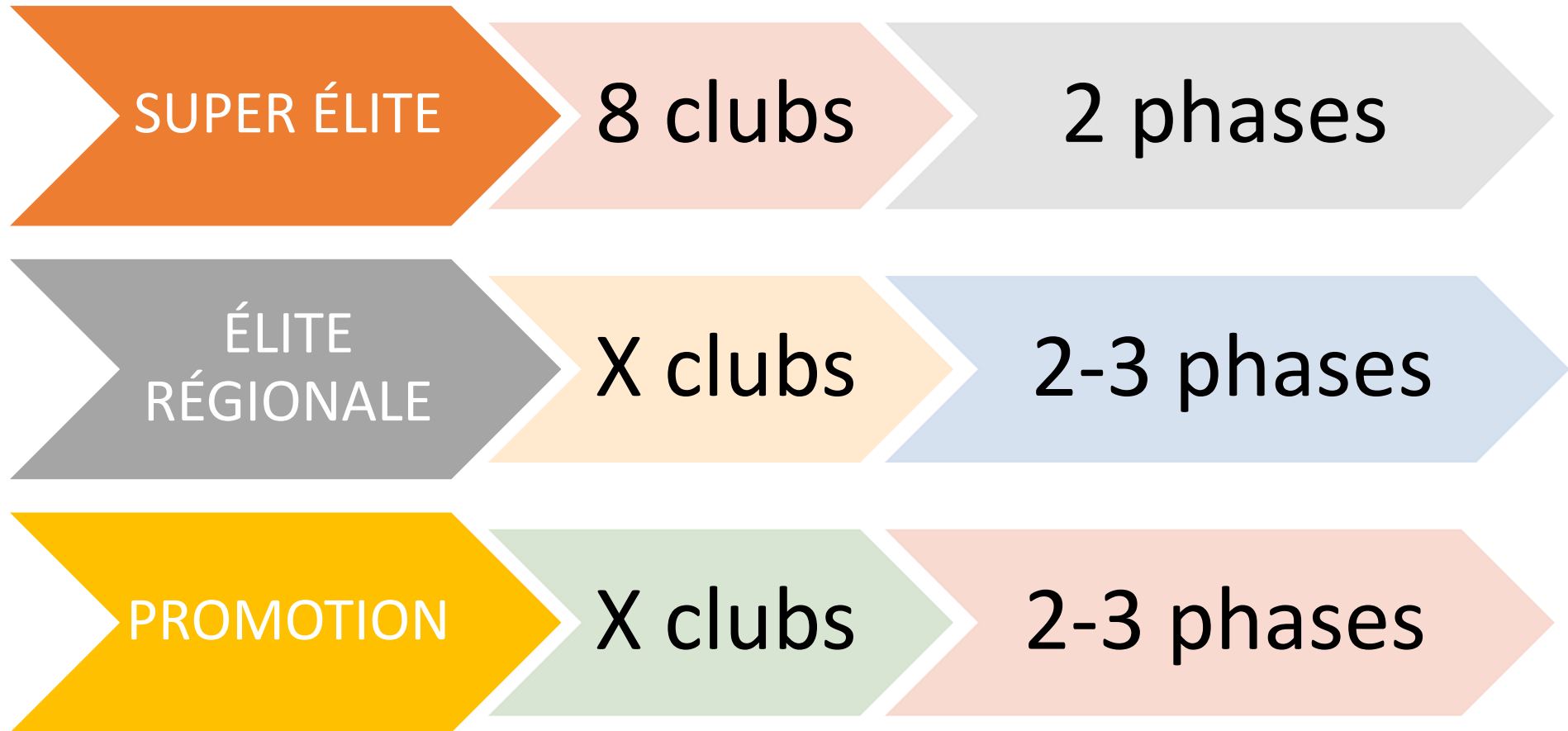


# Réforme Architecture Compétitions Jeunes



# Directives DTN: Architecture des compétitions de jeunes

- Dans le cadre des directives de la DTN concernant la réforme de l'architecture des Compétitions Jeunes, les principes fondamentaux suivants doivent être respectés comme suit :
- Une approche graduée de la compétition afin de permettre la prise d'initiative sans pression excessive sur le résultat du match,
- Des rencontres équilibrées pour tous sur deux tiers des rencontres de la saison au moins
- Resserrer une Elite de 10 à 15 % avec une mise en place de phase,
- Pas d'héritage de jeu de la génération précédente.
- Compte tenu de ces directives, les Compétitions U15 et U17 seront organisées par niveau et en différentes phases au cours de la saison.
- Chaque club devra s'inscrire en début de saison dans le niveau souhaité en respectant le cahier des charges s'y rapportant.



Déroulé des compétitions: Super Élite

## CALENDRIER EN CONSTRUCTION

Déroulé des compétitions: Élite Régionale et Promotion

Phase 1

Phase Brassage  
Aller Simple



Phase 2

Phase Niveau  
Aller Retour



Phase 3

Poule des As

# Cahier des Charges

Niveau 1 – Super Élite  
Niveau 2 – Élite Régionale  
Niveau 3 - Promotion



# Niveau 1 : SUPER ELITE

Le club souhaitant s'inscrire doit répondre au cahier des charges suivants :

- 1 dirigeant référent de la structure
- 1 Manager Responsable technique avec un minimum BEF
- 1 Entraîneur BEF en U17
- 1 Entraîneur BMF en U15
- 1 CE Gardien de But Niveau 1 (CEGB 1)
- 1 référent vidéo
- 1 terrain homologué par la Ligue disposant d'un éclairage en nocturne
- 2 arbitres de moins de 25 ans dans son effectif ou en formation qui dirigent les rencontres de jeunes
- Une ligne budgétaire définie dans le prévisionnel du club pour la structure qui devra faire l'objet d'un chapitre spécifique dans la convention d'objectif entre la collectivité et le club.

# Niveau 2 : ELITE RÉGIONALE

- Le club souhaitant s'inscrire doit répondre au cahier des charges suivants :
  - 1 Coordinateur technique BMF minimum
  - 1 Dirigeant référent de la structure
  - 1 Entraîneur U17 BMF minimum
  - 1 Entraîneur U15 CFF3 minimum
  - 1 Arbitre de moins de 25 ans

# Niveau 3 : PROMOTION

- Le club souhaitant s'inscrire doit répondre au cahier des charges suivants :
  - 1 entraîneur CFF pour les U17
  - 1 entraîneur CFF pour les U15
  - 1 dirigeant référent pour la structure.



# CRITÈRES

SUPER ÉLITE



# Commission de suivi et d'évaluation du NIVEAU SUPER ÉLITE

- **Le Président de la LRF**
- **Le DTR**
- **2 membres du comité directeur**
- **4 membres de l'ETR**
- **1 président de club**
- **2 managers de club**
- **2 joueurs de club**

# Les CRITERES INCONTOURNABLES (Sportif)

- Tableau d'affichage extérieur sur toutes les installations (ORGANIGRAMME + DIPLOMES EDUC + CARTE PRO + N° d'URGENCE) .
- Utiliser buts de foot à 5 avec filet pour les U7 et U9
- Utilisation de buts de foot à 8 obligatoire avec filet
- Utilisation d'un terrain avec éclairage homologué pour les équipes à 11

Catégorie U7 = 20 joueurs (4 équipes) au minimum

Catégorie U9 = 20 joueurs (4 équipes) au minimum

Catégorie U11 = 30 joueurs (2 équipes) au minimum

Catégorie U13 = 30 joueurs (2 équipes) au minimum

Catégorie U15 = 2 équipes au minimum

Catégorie U17 = 1 équipe au minimum

Catégorie U19 = 1 équipe

Foot Féminin: U6 à U9: 10 joueuses U10 à U13: 1 équipe au minimum

**Projet  
SPORTIF  
(Effectif des équipes  
de jeunes)**

# Les CRITERES INCONTOURNABLES (Encadrement)

## Projet D'encadrement et de formation

1 manager titulaire BEF

+ 1 module U7 pour la catégorie U6-U7

+ 1 CFF pour chaque catégories U8/U9, U10/U11 et U12/U13

+ 1 BMF pour catégorie U15

+ 1 BEF pour U17

+ 1 BMF U19

+ 1 référent éducatif formé (participation aux réunions Ligue)

+ 1 référent football féminin

+ 1 référent arbitre

+ 1 référent sécurité

+ 1 référent vidéo

# Les CRITERES INCONTOURNABLES (Éducatif)

## Projet EDUCATIF

- S'engager dans l'application du programme éducatif fédéral et en possession des différents outils mis à disposition
- Transmission de fiches actions
- Affichage au sein du club de la charte d'engagement (poster) du programme éducatif
- Affichage au sein du club des lois du jeu du football d'animation
- A défaut, communication sur site internet du club ou supports de communication

# INSCRIPTIONS

-



# Date des Inscriptions

Les inscriptions se font par formulaire en ligne Google Form que vous aurez reçu par mail ou disponible sur le site de la Ligue Réunionnaise de Football.

- Ouverture des inscriptions: Mardi 22 février 2022
- Fermeture des inscriptions: Dimanche 6 mars 2022

# Formulaire d'inscription

1. Lisez bien le cahier des charges et familiarisez vous avec les différents niveaux
2. Indiquez le nom de votre club avec la liste déroulante
3. Si votre club réponde au cahier des charges de la Super Élite, inscrivez-vous pour la Super Élite en répondant oui.
4. Si non, et que votre club réponde au cahier des charges de l'élite régionale, procédez à l'inscription de vos U15 et/ou U17 dans le niveau correspondant le mieux à leur niveau.
5. Si votre club ne réponde pas au cahier des charges des deux premiers niveaux, veuillez inscrire vos équipes au niveau Promotion.



# Dérogations

Si jamais votre club ne peut répondre au cahier des charges de l'élite régionale mais que vous pensez qu'une de vos équipes mérite d'évoluer au niveau "élite régionale", vous pouvez faire une demande de dérogation qui sera revu par la commission compétente.

## Exemple:

Mon club ne possède pas l'encadrement nécessaire pour évoluer en Élite Régionale. Mon équipe U17 possède une très bonne génération cette année qui mérite d'évoluer en Élite Régionale.

→ Je fais une demande de dérogation pour mes U17 dans le formulaire en stipulant l'éducateur de la catégorie concerné et les résultats pouvant justifier une dérogation.

Attention: Aucune dérogation ne sera accordé pour évoluer en Super Élite